

CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2023

PREAMBULE

**LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE GOLF « MATCHPLAY »
DE HAUTE-SAVOIE**

pour l'année 2023,

**ne pourra avoir lieu qu'en application des mesures générales nécessaires
pour faire face à l'épidémie de covid-19 décidées par le gouvernement et
les instances sanitaires.**

CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2023

1- Préambule

Le Comité Départemental de Golf de la Haute Savoie organise le Championnat Interclubs Match-Play de Haute-Savoie.

2- Conditions de participation

2.1- Pour les Clubs

- Seuls les Clubs adhérents à la Fédération Française de Golf et au Comité Départemental de Golf 74 avec terrains répondant aux critères d'homologation peuvent recevoir, ceux ne disposant pas de terrain homologué devront jouer tous leurs matchs à l'extérieur.
- **En cas d'inscription d'un club dont le terrain n'est pas homologué, et ne pouvant donc pas recevoir sur son parcours, il sera demandé à ce club une participation de 60 euros par joueur à chaque rencontre**
- Un club ne peut inscrire qu'une équipe.

2.2- Pour les équipiers

Chaque équipier doit :

- Etre membre de l'Association Sportive du Club qu'il représente et licencié du même club.
- Etre à jour de son certificat médical, enregistré auprès de la FFG, au plus tard la veille de la rencontre qu'il doit disputer
- L'index pris en compte est celui figurant dans RMS à la date de la rencontre. Il sera ramené à 20 pour tout joueur ayant un index supérieur.

3- Engagement

- L'inscription des équipes doit être réalisée **avant le 15 Mars 2023** en remplissant le formulaire ci-dessous
- Le droit d'inscription par équipe est de 200€ (par virement ou chèque libellé à l'ordre du CD74 et envoyé au moment de l'inscription) qui sera **remboursé en cas d'annulation totale de la finale pour cause sanitaire ou autre impératif**.
- Le capitaine de chaque équipe (ou son représentant) se présente le jour de chaque rencontre avec la liste des 6 joueurs (répondants aux critères de participation), leur index à jour. Il doit s'être assuré que ses joueurs sont à jour de leur certificat médical.

4- Formes de jeu

4.1 - Phase Préliminaire (saison régulière)

Jusqu'à 8 équipes inscrites, la phase préliminaire du Championnat se déroulera en 1 Poule.
Au-delà de 8 équipes, la phase préliminaire se déroulera en 2 Poules (poule 1 et poule 2).

Les équipes se rencontrent entre le 15/6 et le 30/09 en matchs « aller simple » (comme les 6 nations au rugby : 1 année sur 2 à domicile, inversion l'année suivante ; toujours sur 18 trous -1x 18 ou 2x 9).

Le premier départ de chaque rencontre devrait avoir lieu à 9H00.

Si une date ou les horaires de jeu devaient être modifiés, ils pourraient l'être en accord entre les deux capitaines (la rencontre devra néanmoins être jouée dans l'ordre du calendrier établi par le CD 74).

CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2023

Le Club qui reçoit invite le Club visiteur pour les green-fees et les déjeuners (café-croissant + repas midi avec plat-dessert + ¼ vin ou bière ou eau +café).

Equipes de 6 joueurs : il est souhaité que les équipes aient une uniformité de tenue (polos ou pulls).

A l'issue de chaque rencontre, le Capitaine jouant à domicile devra transmettre les résultats et une photo des équipes le jour même afin que résultats et photos puissent être publiés sur la page Facebook et le site internet du CD Golf 74.

Formule de jeu : doubles MATCH – PLAY

- 3 doubles en SHAMBLE à 2 en net STABLEFORD

(équipe de 2, chacun drive, on choisit la meilleure balle, puis chaque joueur poursuit en 4 balles meilleure balle)

Le handicap de chaque équipe est égal à la somme arrondie à l'entier le plus proche, (si “#,5” arrondie à l'entier supérieur) de 60% de l'index du meilleur joueur et 40% de l'index de l'autre joueur.

Exemple :

<i>joueur 1 : index 9</i>	<i>joueur 2 : index 14,3</i>
<i>60% de 9 = 5,4</i>	<i>40% de 14,3 = 5,72</i>
<i>Index de l'équipe = 5,4+5,72 = 11,12 arrondi à 11</i>	

Coups rendus :

$\frac{3}{4}$ de la différence d'index (arrondi à l'entier le plus proche, si “#,5” arrondi à l'entier supérieur).

Le nombre de coups rendus sera au maximum de 5, quel que soit la différence d'index entre les 2 équipes.

Victoire : 6 points Match nul : 3 points à chaque équipe Défaite : 0 point

moins 1 point en cas de forfait (par joueur forfait)

4.2- Phase Finale

Pour pouvoir participer à la finale, les joueurs devront avoir joué au minimum un match lors de la saison régulière, faute de quoi l'équipe se verra pénaliser sur son score général de 2 points par joueur ajouté. L'index du ou des joueurs ajoutés ne pourra être meilleur que l'index du moins fort de l'équipe, sous peine de 4 points de pénalité par joueur concerné.

RAPPEL : Il est souhaité que les équipes aient une uniformité de tenue (polos ou pulls).

4.2.1- Terrain

- La finale se déroulera sur 2 journées en octobre, sur un golf désigné par le comité d'organisation dans un rayon de 150 km par rapport à Annecy .
- Un forfait couvrant 2 green-fees, le dîner du 1er soir et le déjeuner du 2ème jour à midi devra être réglé par chaque Club par virement à l'ordre du CD74 et envoyé avant le 30 septembre (environ de 150 à 200 euros par joueur).
- L'organisation et le paiement des autres repas et de l'hébergement sont à la charge de chaque Club.

CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2023

4.2.2 Formules de jeu

1^{er} jour :

Toutes les parties se jouent en **double comme la saison régulière : SHAMBLE à 2, 4 balles meilleure balle, en net, départs à partir de 11h00 – 11h30**

Comme lors de la saison régulière, l'index de chaque équipe est égal à la somme arrondie à l'entier le plus proche, si "#,5" arrondi à l'entier supérieur) de 60% de l' **index** du meilleur joueur et 40% de l' **index** de l'autre joueur.

Coups rendus :

$\frac{3}{4}$ de la différence d'index (arrondi à l'entier le plus proche, si "#,5" arrondi à l'entier supérieur). **Le nombre de coups rendus sera au maximum de 5, quel que soit la différence d'index entre les 2 équipes.**

Attribution de points identique à la saison régulière.

Chaque club définit lui-même la composition de ses 3 équipes de double avant le tirage au sort.

Tirage au sort des duels (un club ne pourra pas rencontrer le même club plus de 2 fois lors du tirage au sort).

Si moins de 8 équipes, avec 1 poule en saison régulière :

Un classement provisoire est fait le soir du 1^{er} jour en additionnant les points : saison régulière + points du 1^{er} jour de finale

2^{ème} jour :

Toutes les parties se jouent en **SIMPLE : MATCH-PLAY en NET SHOTGUN**

6 joueurs par Club

Les Clubs peuvent présenter des joueurs différents du 1^{er} jour.

Les matchs sont définis en fonction de l'ordre des index des joueurs de toutes les équipes.

Deux joueurs du même club ne peuvent pas se rencontrer.

Coups rendus : $\frac{3}{4}$ du Hcp (arrondi à l'entier le plus proche (#,5 arrondi à l'entier supérieurs), maximum 5 coups rendus

Victoire 3 points Match nul : 1 point Défaite : 0 point

RÉSULTATS FINAUX (vers 14h.30 – 15h.00) après le repas.

+++++

CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2023

Si plus de 8 équipes, 2 poules de saison régulière (poule 1, poule 2)

Saison régulière identique pour les 2 poules

Finale :

Sans reprise des points accumulés en saison régulière.

Mêmes formules que pour 1 seule poule, mais matchs :

1^{ère}-2^{ème} Place : 1er Poule 1 vs 1er Poule 2 (Vainqueur « Champion de Haute-Savoie »)

3^{ème}- 4^{ème} Place : 2ème Poule 1 vs 2ème Poule 2(Vainqueur 3ème de Hte-Savoie)

Les autres équipes, ne pouvant accéder au podium, se rencontrent entre elles.

5- Trophées

- Un trophée récompensera le Club vainqueur
- Un trophée récompensera la dame ayant marqué le plus de points au cours de toute la saison
- Un trophée récompensera l'homme ayant marqué le plus de points au cours de toute la saison

COMITE D'EPREUVE

COMITE DEPARTEMENTAL	
	DUMAS Catherine - BAUD Vital
Club Hôte de l'étape	1 Représentant
Communication	DUMAS Catherine - BAUD Vital

CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2023

FORMULAIRE D'INSCRIPTION de votre CLUB

 Nom du Club _____

 Responsable _____

N° FFG _____

Index _____

 Téléphone _____

 @Email _____

Bulletin à retourner **avant le 31 mars 2023** suivi d'un virement ou d'un chèque de **200 euros**,

par @mail : chptmatchplay@cdgolf74.com